



particip/ARC

1^{ÈRE} JOURNÉE
JEUNES CHERCHEUR.E.S

PROGRAMME

Recherches
Culturelles
Participatives

Inscription gratuite et obligatoire
jusqu'au 11 Novembre

<https://particip-arc-jc.sciencesconf.org/registration>

16 novembre 2022

Auditorium de la Grande Galerie de l'Évolution – MNHN



1^{ère} journée jeunes chercheur·e·s Recherches Culturelles Participatives

Auditorium de la Grande Galerie de l'Évolution
Muséum national d'Histoire naturelle - Paris

16 novembre 2022

9h

Accueil des participants

9h15 – 9h30

Mots d'accueil & introduction – M^{me} Frédérique Chlous, Directrice du département Homme et Environnement, MNHN

9h30 – 12h

Session 1: Les périmètre(s) de la recherche culturelle participative

9h30 – 10h

Etienne Clouin *et al.* : **La métallurgie du fer médiévale sur le Massif armoricain : travaux doctoraux, plateforme collaborative et recherche participative**

10h – 10h30

Mélissa Mathieu : **Entre université et musée : le projet C.A.R (Création Action Recherche)**

10h30 – 11h

Florian Fizaine, Cécile Robin *et al.* : **Lettres en lumières**

11h – 11h30

Jean-Baptiste Pinel Segala : **Approche juridique de la notion de démocratie patrimoniale**

11h30 – 12h

Discussions avec M^r Vincent Puig, directeur de l'IRI, Paris

12h – 13h30

Repas

13h30 – 14h50

Session 2 : Peut-on institutionnaliser la participation ?

13h30 – 14h

Heloïg Barbel : **Stratégies de contournement pour penser autrement les relations de pouvoir émergent de l'institutionnalisation des recherche participatives**

14h – 14h30

Leïla Baracchini : **Partager des images, repenser le patrimoine rupestre : un projet de photographie participative avec des populations san d'Afrique du Sud**

14h30 – 14h50

Discussions avec M^{me} Chiara Bortolotto, chercheuse EHESS – IIAC, Paris

14h50 – 15h10

Pause

15h10 – 17h

Session 3 : Méthodologies et outils pour la participation

15h10 – 15h40

Aurélia Desplain : **Histoires de nature – un programme en sciences humaines et sociales participatives**

15h40 – 16h10

Aliénor Golvet : **Outils distribués pour l'écosystème de la création musicale contemporaine**

16h10 – 16h40

Gabriele Orlandi : « **Des boîtes à remplir ?** » recherche participative et pratiques de revitalisation rurale en milieu alpin

16h40 – 17h

Discussions avec M^{me} Marta Severo, professeure, DICEN-idf, Université Paris-Nanterre

17h – 17h45

Conférence de M^r Antoine Hennion, Chercheur au Centre de sociologie de l'innovation, Mines-Paris Tech/CNRS, Paris

18h

Clôture de la journée

Les recherches culturelles participatives et le réseau Particip-Arc

Le recours à la participation des publics dans le domaine scientifique se développe dans de nombreuses disciplines et l'on peut s'interroger sur l'opportunité, les conditions et les formes de déploiement de la participation dans les recherches culturelles. Celles-ci transforment les relations sciences-société, qu'il s'agisse des effets de ces nouvelles pratiques sur la recherche ou le métier de chercheur, et également dans le rapport que le public peut entretenir avec les recherches scientifiques et artistiques. La participation peut ainsi être perçue comme une nouvelle méthode de construction et de partage des méthodes et des connaissances scientifiques.

En juin 2017, sur impulsion du Ministère de la Culture, un réseau d'acteurs engagés dans la recherche culturelle et les sciences participatives est créé. Ce réseau, intitulé [Particip-Arc](#) et coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle, est actuellement composé d'une centaine de membres issus de la recherche académique, mais aussi des archives, des bibliothèques, des musées, d'associations ou d'indépendants, recouvrant une grande diversité de domaines (archéologie, urbanisme, linguistique, arts, musicologie, architecture, communication, patrimoines...). L'ensemble de ces partenaires échangent au sein de ce réseau sur leurs d'expériences, leurs ancrages épistémologiques, les concepts et outils mobilisés. Le socle commun sur lequel se retrouve l'ensemble des structures partenaires est la place des recherches culturelles participatives dans la co-construction des connaissances.

Si le syntagme « sciences participatives » a été retenu, plusieurs termes existent : recherche participative, recherche contributive, recherche interventionnelle, *community based research*, arts communautaires etc., chacun renvoyant à des histoires disciplinaires et des épistémologies distinctes. Il a ainsi été choisi de ne pas exclure a priori et de permettre à ceux qui se reconnaissaient dans « recherches culturelles et sciences participatives » de participer aux discussions. En effet, il est très rapidement apparu que les producteurs de corpus sous forme participative (très présents dans le domaine de la culture) avaient toute leur place au sein du réseau. Ces corpus produits de manière participative contribuent pleinement à la production de connaissances ; les bibliothèques et notamment la BNF, les services des archives ou des collections sont particulièrement actifs dans ces domaines.

De cette façon, les discussions ont montré que les projets identifiés par « recherche culturelle participative » désignent des dispositifs :

- dont la finalité de transformation sociale ou sociétale est autant considérée que la finalité scientifique portée par le chercheur ou son institution, les chercheurs académiques impliqués devant conjuguer les demandes scientifiques et les demandes sociales ;
- dans lesquels des non-professionnels de la recherche sont impliqués à différents niveaux dans le processus de recherche, soit dans le cadre de la collecte de données, soit en termes décisionnels : questions de recherche, élaboration des protocoles, interprétation, usage et diffusion, voire copropriété des résultats ;
- axés sur le partage d'expérience et l'expérimentation, ce qui induit d'une part des innovations et d'autre part la nécessité de maîtriser les risques liés à la robustesse de la démarche (indépendance, déontologie...) et des résultats (validation, reproductibilité...).

Ces diversités de projets soulèvent la question plus générale des modes de construction et de reconnaissance des savoirs en tant que processus, dans des échelles spatiales et temporelles diversifiées, relatifs à des individus ou à des groupes, et la façon dont chacun construit son rapport à la science et à l'objet étudié.

Lors de cette journée, le réseau Particip-Arc souhaite donner la parole aux jeunes chercheurs (doctorant-e-s et postdoctorant-e-s).

Les travaux présentés devront s'inscrire dans la définition large des recherches culturelles participatives citée précédemment, et pourront porter soit sur la mise en œuvre d'un processus de recherche participative, soit sur l'analyse de cette participation, dans les domaines de la culture.

Ce thème s'articulera autour de trois axes :

Le(s) périmètre(s) de la recherche culturelle participative

Il n'est pas toujours évident de positionner son objet et sa méthode de recherche par rapport à la galaxie participative. Si la co-production de connaissances doit être au cœur du processus, celle-ci peut se matérialiser de façons très différentes. Sans vouloir figer de périmètre ni de critères précis, cette session sera l'occasion de s'interroger sur les spécificités des recherches culturelles participatives, en questionnant leurs multiples frontières. Comment définir le(s) périmètre(s) de la recherche culturelle participative ?

Par ailleurs, en tant que jeune chercheur, s'inscrire dans cette nature de recherche peut engendrer des questions spécifiques : quelle légitimité de ma recherche, quel impact sur les publications, comment co-construire une problématique de recherche avec des participants dans un contexte ou le projet de thèse s'élabore en amont... Autant de difficultés qui pourront être partagées lors de cette session.

Méthodologies et outils pour la participation

Les démarches participatives se sont largement diffusées, toutes disciplines confondues, avec la démocratisation d'internet et des outils informatiques. Si de nombreux projets de recherche participative font appel à des plateformes, permettant la remontée des données par les participants, et les interactions au sein des communautés ainsi constituées, d'autres se basent sur des outils de nature différente (cartographie participative, recueil de témoignages...), ou revendiquent la co-construction même des méthodes et outils avec les participants.

En se basant sur des retours d'expérience, il conviendra de s'interroger, d'une part, sur la manière dont la participation se matérialise (outils, approches spécifiques) et d'autre part, sur la place des participants dans la co-construction et/ou l'appropriation de ces dispositifs de participation.

Peut-on institutionnaliser la participation ?

On observe de plus en plus d'établissement de recherche et institutions culturelles mettant en avant les démarches de sciences participatives. Cette tendance est largement renforcée par le développement, aux niveaux national et européen, de politiques et appels à projets orientés vers les relations sciences sociétés, dans lesquelles s'intègrent les sciences et recherches participatives.

Mais n'est-ce pas dans une visée transformative que la participation des non-chercheurs fait le plus sens (transformation des pratiques professionnelles, des conditions de vie, des relations aux territoires etc.) ? Pour que la participation soit réelle, dans quelle mesure et à quelles conditions est-il possible de la décréter ? Ces différentes questions, nécessitent-elles de faire appel à une éthique ou une déontologie de la participation ?

Comité d'organisation

Manon Vuillien. Docteure en Préhistoire, Archéozoologie. UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements, MNHN-CNRS.

Sammy Ben Makhad. Docteur en archéobotanique. UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements, MNHN-CNRS.

Pierrick Lefranc. Doctorant en recherche-crédation. Athénor-CNCM, Centre Norbert Elias-AMU et OICRM-ULaval)

Marie Ducellier. Doctorante en anthropologie sociale. Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, EHESS.

Irene De Togni. Doctorante en information-communication. DICEN-IDF, Université Paris Nanterre.

Alexandra Villarroel. Coordinatrice du réseau Particip-Arc. MNHN.

La métallurgie du fer médiévale sur le Massif armoricain : travaux doctoraux, plateforme collaborative et recherche participative

Etienne Clouin^{*3,2,1}, Emmanuelle Meunier^{3,5,4}, Cécile Le Carlier De Veslud³, Cristina Gandini^{4,5}, and Olivier Troccaz³

³UMR 6566 - CReAAH (Laboratoire Archéosciences) – Université de Rennes 1, CNRS : UMR6566 – France

²Eveha Rennes (Eveha) – Éveha, Études et valorisations archéologiques – France

¹Université de Rennes 2 (UR2) – Université de Rennes – France

⁵Université de Bretagne Occidentale (UBO - UFR LSH) – Université de Brest – France

⁴Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC Brest) – Université de Brest, Institut Brestois des Sciences de l'Homme et de la Société, Institut Brestois des Sciences de l'Homme et de la Société – France

Résumé

L'intense activité sidérurgique sur le Massif armoricain devient un peu plus, chaque année, une réalité archéologique indéniable, mise en lumière par les prospections, travaux universitaires et opérations préventives qui fleurissent sur l'ensemble du territoire depuis le début des années 2000. De véritables secteurs de production structurés, concentrant parfois plus d'une centaine de sites, sont apparus à la vue des archéologues, témoignant de l'exploitation ancienne d'une ressource minérale particulièrement abondante dans l'ouest de la France. C'est à partir de cet état de fait que les travaux doctoraux, encadrés par une convention CIFRE entre l'Université Rennes 2 et le bureau d'étude Eveha, se sont structurés. L'objectif principal est d'aborder la question de l'organisation de la métallurgie médiévale sur le Massif armoricain et des réseaux d'échanges mis en œuvre à cette période. La première étape de la recherche consiste à identifier les secteurs médiévaux où l'activité de réduction du minerai de fer a été intensive. Après un dépouillement bibliographique et photo-interprétatif, un certain nombre de secteurs remarquables ont pu être définis et choisis, situés sur les quatre départements bretons, ainsi qu'aux frontières de la Mayenne et de la Sarthe, au sein desquels une sélection de sites apparaissant pertinents ont également été identifiés. Leur étude permettra d'approcher les notions de filiation minerai-objet et ainsi de tracer par l'archéométrie les échanges économiques liés à cet artisanat, de la matière première au produit transformé. Ce recensement, effectué dans le cadre de la thèse, a été intégré à un projet plus global de plateforme de centralisation, de gestion et d'échange des données autour de la thématique de la métallurgie sur le Massif armoricain. Ce projet, porté par des chercheurs de l'UMR 6566 CReAAH et de l'UBO, a donné lieu à la création d'outils facilitant le travail collectif, notamment une base de données hébergée par la TGIR Huma-Num, " ArchéoMétal-Armoricain ", une bibliothèque Zotero partagée et des fiches de terrain. Ces outils doivent permettre à des acteurs extérieurs aux deux institutions porteuses du projet, parfois non professionnels de l'archéologie, de contribuer au recensement des sites. En effet, cette recherche doctorale, à

*Intervenant

l'instar du projet général, comporte une part importante de prospection et d'identification des sites sur le terrain. Dans ce contexte, nous avons fait appel au riche tissu de prospecteurs bénévoles de la région Bretagne pour les intégrer à cette recherche.

La mise en place de cette ouverture à des participants extérieurs est en cours. Pour que les renseignements apportées par chacun puissent être intégrées à la base de données, dont un certain nombre pourra être utilisé dans le cadre de la thèse, un travail d'harmonisation des critères d'enregistrement a été nécessaire. Ce travail a été réalisé tout d'abord lors de la conception de la base de données, puis a été transposé dans les fiches d'enregistrement de terrain. Ces fiches doivent allier précision de la description et simplicité d'utilisation, ainsi que de permettre la transmission des informations à l'administration du Service d'Archéologie. Leur utilisation en conditions de prospection sera expérimentée dans les prochains mois. Ces données vont venir étoffer l'inventaire pris en compte dans la thèse et fourniront des points de comparaisons dans et hors des secteurs sélectionnés.

Le projet collaboratif et l'intégration de celui-ci aux problématiques de la thèse ont d'ores et déjà été l'occasion de soulever de nombreuses questions inhérentes à la science collaborative et ouverte. Les notions de droit de partage et de réutilisation des données versées et récupérées ou encore de pérennité et de gestion à moyen et long des outils et des supports sont autant de points qui sont aujourd'hui abordés.

Mots-Clés: Archéométaballurgie, Moyen Âge, Massif armoricain, Plateforme collaborative

Entre université et musée : le projet C.A.R. (Création Action Recherche)

Mélissa Mathieu*¹

¹Perception Représentations Image Son Musique (PRISM) – Aucune – France

Résumé

” Le sens de l’éducation muséale est de permettre aux visiteurs de vivre des démarches plutôt que de se limiter à une transmission d’information(1) ”. Convaincus par cette vision, nous menons pour cette année 2022-2023 un projet de recherche-cr ation participative avec des  tudiants de troisi me ann e de licence en musicologie   l’universit  d’Aix-Marseille dont le travail sera pr esent  lors des Journ es Europ ennes de l’Arch ologie 2023 au mus e d’Arch ologie M diterran enne de Marseille (Centre de la Vieille Charit ). Pour ce projet universitaire  talonn  sur l’ensemble de l’ann e scolaire, les  tudiants (au nombre de six) auront la responsabilit  de cr er des ” cartels sonores ” pour un ensemble d’artefacts d termin s collectivement. Accompagn s par la conservatrice Muriel Garsson, ces derniers d couvriront les collections du d partement des civilisations du Proche-Orient et r fl chiront aux enjeux de l’acoustique (cet ” art d’ crire avec les sons(2) ”) dans une optique de m diation de l’objet. Les questions soulev es sont nombreuses : quels objets d’une collection choisir pour la cr ation d’un cartel sonore ? Que choisit-on de ” mettre en sons ” ? Quelle est la part d’artistique et la part de didactique ? Cons quemment, quels dispositifs techniques choisissons-nous pour la diffusion des cartels sonores, et   quelles contraintes et difficult s (techniques, technologiques,  pist mologiques, etc.) faisons-nous face lors de ces choix et de ses applications ? En r fl chissant au mode de diffusion de ces cartels sonores, les  tudiants seront, par la force des choses, sensibilis s aux enjeux de la conception sonore dans un espace expographique.

Ainsi, ce projet participatif soul ve des enjeux multiples. L’enjeu p dagogique est bien d’accompagner les  tudiants en musicologie dans leur prise de conscience de la pluralit  contemporaine de la ” cr ation sonore ” et de la diversit  des auditoriums. D’autre part, il s’agit d’ largir leur apprehension th orique et pratique de l’esth tique des sons en s’inscrivant dans une d marche de recherche participative et collective aux plus larges enjeux  pist miques. Id alement, ce projet pourrait favoriser l’ mergence d’ambitions qui   plus long terme s’inscriront dans le remodelage des secteurs professionnels que ce soit en mus ologie ou en design sonore.

Du point de vue de l’institution mus ale, ce projet participatif men  dans le cadre universitaire peut servir de d tecteur : quelles relations au territoire culturel r gional entretiennent ces  tudiants inscrits dans le sup rieur ? quelle compr hension ont-ils des enjeux soci taux port s par les mus es de science et plus pr cis ment les mus es d’histoire et d’arch ologie ? Introduits d’une part aux particularit s de la sonographie ainsi que d’autre part,   l’importance de la conservation, de l’exposition et de la m diation dans le contexte mus al, la cr ation sonore soumise   un travail r flexif dans le groupe permet d’ouvrir une fen tre sur l’appropriation de ces symboles par un public cible : n ophyte    duquer du point

*Intervenant

de vue du musée, mais instruit et force de proposition dans le cadre très précis de la création artistique et musicale. L'enjeu éthique de ce projet est donc bien la sensibilisation de jeunes adultes à la diversité de l'action muséale et à l'importance de la conservation du patrimoine pour la transmission du savoir. Les choix de création opérés par ces étudiants sensibilisés seront alors très intéressants à découvrir par les visiteurs lors des Journées Européennes d'Archéologie, mais aussi du point de vue de la recherche scientifique. En effet, la sonographie muséale étant confiée à des prestataires extérieurs (entreprises, artistes, etc.), il est rare voire peut-être même inédit de confier à un petit groupe d'étudiants artistes musiciens la tâche de proposer une médiation originale (contenu et média) pour un parcours muséal et ce dans une économie participative.

Flirtant avec la pédagogie active, ce projet tente de déplacer les attendus classiques du participatif en invitant des étudiants non spécialistes des questions muséales à participer à l'élaboration d'un contenu médiatique. Jeunes artistes confirmés, musicologues ou professeurs en devenir, ces étudiants sont en mesure de produire du contenu qualitatif à partir du moment qu'ils sont accompagnés conceptuellement par des référents du côté de l'institution pédagogique ainsi que du côté de l'institution muséale. En outre, la participation à la création d'un paysage sonore dans le contexte muséal est souvent réservée à la simple sphère du témoignage. Dans le cadre de ce projet, les étudiants, créatifs et avertis, poseront un regard réflexif et subjectif, sur des artefacts donc la lecture permettra une révélation inédite parallèle à la médiation scientifique. L'intérêt de ce projet réside dans la redéfinition des enjeux du participatif au musée déplacés des collections à la médiation afin de rompre avec certaines habitudes : augmentation des collections par le prêt d'un objet, témoignages sur un sujet, etc. Il s'agit donc de conférer plus de pouvoir décisionnaire quant à la lecture des objets à des acteurs qui ne sont pas des professionnels des musées ou de la communication. L'ensemble de la chaîne de production à la diffusion est ici prise en main par les acteurs soutenus conceptuellement par les encadrants institutionnels.

Ainsi, en impliquant le groupe dans les questions de médiation au musée et en leur donnant un pouvoir co-décisionnaire sur des sujets symboliques et culturels, ce projet s'inscrit dans les débats actuels qui animent les sciences dites " participatives ". Il s'agira alors de présenter lors de cette communication les attentes et les débuts de ce projet et de discuter ensemble de la pertinence d'une telle proposition dans la redéfinition de la *participation* dans les recherches culturelles.

(1) Cora Cohen-Azria, *Quand l'enfant devient visiteur: une nouvelle approche du partenariat école-musée*, Paris Budapest Torino, l'Harmattan, 2002, p. 31.

(2) Cécile Corbel, " L'intégration du sonore au musée ", *Cahiers d'ethnomusicologie. Anciennement Cahiers de musiques traditionnelles*, no 16, 1 novembre 2003, p. 1.

Mots-Clés: Sonographie, recherche, création, création participative, médiation

Lettres en lumières

Florian Fizaine^{*1,2}, Edouard Bouye², Cécile Robin^{*2}, Michel Paindavoine¹, Annie Vinter¹, Patrick Bard¹, and Raphaël Lefevre³

¹Laboratoire d'Étude de l'Apprentissage et du Développement [Dijon] (LEAD) – Université de Bourgogne, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR5022 – France

²Archive départemental de la Côte d'Or (ad21) – Côte d'Or – France

³SNCF (SNCF) – SNCF – France

Résumé

Le projet "Lettres en lumières", mené par les Archives départementales de la Côte-d'Or en partenariat avec le Laboratoire d'Étude de l'Apprentissage et du Développement (LEAD, CNRS & Université de Bourgogne), a pour but de réaliser la transcription automatique de manuscrits conservés aux Archives départementales afin de les rendre plus accessibles. Dans ce cadre, nous développons un outil de transcription de l'écriture manuscrite (Handwritten Text Recognition, HTR) par apprentissage profond en travaillant sur chacune des étapes du processus de transcription : segmentation préalable et transcription en tant que telle.

Segmentation.

La transcription d'un texte commence par la segmentation des lignes, c'est une étape cruciale car elle déterminera les informations disponibles pour la transcription. Pour cela deux approches sont couramment utilisées : la morphologie mathématique, qui fonctionne bien pour des textes imprimés mais qui montre ses limites dans les textes manuscrits, et des algorithmes de détection qui segmentent les lignes grâce à des boîtes englobantes. Cette dernière approche permet une extraction des lignes lorsque les formes de document varient, mais le nombre limité de points ne permet pas de traiter des cas complexes, par exemple lorsque deux lignes sont très proches ou lorsque des boucles de "l" et des barres de "p" s'entremêlent, ce qui est souvent le cas.

Nous avons donc recours à un algorithme de segmentation d'instance (1) qui nous permet d'extraire les lignes de textes avec une précision au niveau du pixel. Cela nous offre une segmentation plus fine et plus de latitude dans les cas complexes. Pour parvenir à ces résultats sur une large variété de documents il faut un grand nombre de données d'entraînement.

Transcription.

Pour la partie transcription, nous utilisons une architecture *transformer* (2) qui a largement montré sa performance dans le domaine de la compréhension du langage naturel. Utiliser ce type de réseau permet d'éviter le recours à des réseaux récurrents et donc de simplifier l'entraînement du réseau sur un grand volume de données. En effet, l'architecture *transformer* permet, lors de l'entraînement, de réaliser la transcription d'une ligne en une seule étape tout en gardant la notion de dépendance entre les caractères et donc de mieux paralléliser l'entraînement. De plus, contrairement aux réseaux récurrents, la taille de la séquence que le

*Intervenant

réseau peut retenir n'a pas de limite, ce qui permet de maintenir une cohérence sur toute la ligne. Cet avantage est d'autant plus intéressant que les textes que nous avons choisis contiennent de nombreux noms propres ; une tokenisation par mot n'était donc pas exploitable. Nous avons opté pour une tokenisation par caractère qui demande de retenir de plus longues séquences afin de garder une cohérence au sein d'une ligne. Ici aussi, une grande quantité de donnée est nécessaire pour pouvoir tirer parti de la puissance de l'apprentissage profond, or ces données sont longues et coûteuses à obtenir, De plus, contrairement aux données nécessaires à la segmentation, une expertise est nécessaire. La contribution des paléographes bénévoles était donc une condition nécessaire à la réalisation de ce projet.

Constitution des données.

Ce projet se concentre dans un premier temps sur les décrets des États de Bourgogne du XVIII^e siècle, car ce sont des textes disponibles en grand nombre et rédigés par des commis aux écritures, donc normalisés, bien que non formatés. Cela permet une variété dans les formes tout en conservant une certaine cohérence. En effet, la forme de ces textes n'est pas tabulaire ; ils peuvent contenir une ou deux colonnes, un titre ou non, et un nombre variable de signatures ou de paraphe en bas de page. De plus, ces textes sont écrits par plusieurs mains et les lignes ont des tailles et des intervalles variables. Les algorithmes d'apprentissage profond tel que ceux utilisés pour la segmentation des lignes ou pour la transcription demandent beaucoup de données afin de pouvoir s'adapter à tout type de texte. Cette contrainte rend la création de " vérité terrain " impossible avec une petite équipe.

Grâce à un groupe de paléographes bénévoles qui suivent l'un des cours de paléographie dispensés par les Archives départementales de la Côte-d'Or, nous avons déjà pu réaliser la transcription de trois registres des décrets des États de Bourgogne allant de 1742 à 1760, ce qui représente environ 800 pages. L'aspect collaboratif de cette transcription a permis de transcrire rapidement ces documents mais a demandé une homogénéisation des règles de transcription. Cette homogénéisation s'est faite en parallèle du développement des différents algorithmes d'apprentissage profond et donc pendant la découverte des règles optimales pour l'apprentissage de la machine. Cette contrainte supplémentaire a demandé une étape de pédagogie envers les bénévoles. Dans une démarche visant à garantir la qualité scientifique des transcriptions, l'équipe de bénévoles était encadrée par une équipe de paléographes professionnels chargée de valider chaque transcription.

Afin d'accélérer la production de données d'entraînement et de servir de démonstrateur pour les collaborateurs, nous développons une plateforme collaborative permettant à nos bénévoles de réaliser une correction des segmentations et des transcriptions réalisées automatiquement, ce qui facilitera leur travail et la gestion de la mise en commun des données ainsi créées.

Se concentrer sur des technologies fonctionnant sur des textes libres de forme et de vocabulaire nous permet donc la création d'une plateforme souple pouvant s'adapter à tout type de corpus avec tout type de forme de documents et de vocabulaire ou de langue. Cette flexibilité nous permettra, à terme, de nous intéresser aux textes historiques au sens le plus large, quelle que soit leur date et leur provenance géographique. De plus, ces architectures étant modernes, beaucoup de projets de recherche fondamentale existent autour de ces réseaux ; les avancées cumulées de ces projets nous permettent d'envisager une forte progression.

(1) Kaiming et al, *Mask R-CNN*, 2017, (1703.06870) Mask R-CNN (arxiv.org)

(2) Ashish et al, *Attention Is All You Need*, 2017, (1706.03762) Attention Is All You Need (arxiv.org)

Mots-Clés: Deep Learning, Plateforme collaborative

Approche juridique de la notion de démocratie patrimoniale

Jean-Baptiste Pinel Ségala*¹

¹Paris-Saclay (Paris-Saclay) – Université Paris-Sud - Université Paris-Saclay – France

Résumé

Approche juridique de la notion de démocratie patrimoniale(1)

Le statut de patrimoine(2) n'est pas seulement un héritage du passé, il est également une action au présent. Cette action doit mieux prendre en compte la volonté des citoyens : tel est l'enjeu de la *démocratie patrimoniale*. Cette notion, fréquemment utilisée par des anthropologues, ethnologues, géographes et sociologues(3), n'est pourtant pas évoquée par la doctrine juridique. Quelle pourrait alors donc être la raison de ce manque d'intérêt ?

La *démocratie patrimoniale* telle qu'on doit l'entendre se rapproche de la notion – plus globale – de " démocratie administrative " évoquée par le Professeur Jean Rivero. Elle pourrait se résumer en un ensemble de garanties procédurales accordé aux administrés dans l'élaboration des décisions administratives. Au sein de cette notion, on retrouve la " démocratie environnementale ", ce droit de participation du public au processus décisionnel lorsqu'un projet, un plan ou un programme est susceptible d'avoir des effets sur l'environnement(4).

Ainsi, contrairement au droit de l'environnement qui possède un principe constitutionnel de participation citoyenne(5), le droit du patrimoine culturel ne dispose que d'outils participatifs épars. Cette communication s'intéressera particulièrement à la question de savoir pourquoi le droit du patrimoine culturel ne prévoit-il pas de dispositions générales relatives à la participation des citoyens dans les politiques patrimoniales, comme cela est le cas en droit de l'environnement. Pourquoi existe-t-il un tel décalage de régime, alors même que le patrimoine se détermine comme étant à l'image du peuple, sa mise en abîme ?

Avant d'approfondir cette spécificité patrimoniale, il conviendra de définir succinctement cette notion de *démocratie patrimoniale*. Celle-ci peut être appréhendée *lato sensu* ; elle s'exerce à la fois lors de l'élaboration de la décision administrative (notamment en ce qui concerne les décisions de sélection du patrimoine ou d'affectation), mais elle devrait également s'exercer à l'occasion de l'application de la décision(6). En effet, un unique énoncé juridique ne protège pas forcément le patrimoine : il doit bien souvent s'accompagner d'un acte de concrétisation. Celui-ci – pris à la suite d'une opération d'interprétation – peut également prétendre à protéger le patrimoine dans la durée. Il serait intéressant que les citoyens prennent part à cette opération.

La démocratie patrimoniale serait le moyen d'intégrer cette nécessaire " revendication " des citoyens dans le processus décisionnel tout en gardant à l'administration le droit d'en arrêter les décisions. En effet, l'administration doit se réserver le monopole d'en arrêter le

*Intervenant

contenu, à défaut de cela le citoyen pourrait être tenté de privilégier son intérêt particulier au risque d'altérer l'intérêt général. Ainsi, la démocratie patrimoniale rationalise " cette lutte pour le droit " (7) en conciliant la volonté des citoyens et la raison d'être de l'administration.

Au-delà de la clarification des rôles et responsabilités des parties prenantes, la démocratie patrimoniale a une double finalité : rendre vivant et protéger le patrimoine, tout en favorisant la cohésion sociale. La prise en compte des citoyens dans le processus décisionnel patrimonial peut alors constituer un rempart contre le repli sur soi et le communautarisme (8).

Il conviendra ainsi de s'intéresser, dans le cadre de cette communication, aux multiples fondements juridiques favorisant la participation citoyenne : des droits culturels au droit de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement, tout en énonçant le cas spécifique de la convention de Faro. Dans un second temps, il conviendra de s'intéresser à la manière dont la participation se matérialise, à travers quelles formes et quel outils juridiques. Cela permettra d'identifier les différentes situations dans lesquelles les citoyens pourraient participer, de la participation lors de l'élaboration de la décision administrative à l'application de celle-ci.

(1) Cette notion de démocratie patrimoniale a fait l'objet d'un mémoire de master 2 en droit du patrimoine culturel dirigé par Marie Cornu. Ce sujet de recherche a vocation à s'étendre dans le cadre d'un doctorat.

Cette notion ne doit pas être confondue avec la démocratie culturelle. En effet, elle s'analyse principalement comme une invitation et une initiation à la culture. Par ailleurs, elle ne reste pas déconnectée d'une réflexion systématique sur la démocratie participative.

(2) Le présent sujet se restreindra uniquement au patrimoine culturel matériel monumental.

(3) Il est possible de citer à titre d'illustration les écrits de Jean-Louis Tornatore (TORNATORE Jean-Louis, " L'esprit de patrimoine ", *Terrain, revue de l'éthologie de l'Europe*, no55, sept. 2010, p.106) et de Daniel Fabre évoque l'évolution de la notion de monument historique au caractère de " fait social total " (FABRE Daniel, " Le patrimoine, l'ethnologie ", *in Sciences et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard, Edition du patrimoine, 1997, pp.59-72).

(4) En ce sens : BRETT Raphaël, *La participation du public à l'élaboration des normes environnementales*, thèse de doctorat en droit public, Université Paris-Sud, 2015 ; Colloque du 29 avril 2019 intitulé : " La démocratie environnementale, nouvelle expérimentation démocratique ? " organisé par le Centre de Recherche des Études Juridiques de l'université de la Rochelle avec le parrainage de la Société Française pour le Droit de l'Environnement.

(5) L'article 7 de la Charte de l'environnement évoque ce principe de participation. L'article L.120-1 du Code de l'environnement évoque quant à lui, une " participation du public à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ".

(6) L'application de la décision se comprend comme étant sa mise en œuvre effective. L'application de la décision administrative engendre elle-même d'autres décisions administratives. Par exemple, quand une zone de protection patrimoine est édictée, ce n'est pas tant la zone qui protège le patrimoine mais également les décisions faisant suite à l'édition de cette zone qui rendent effectives la protection.

(7) WAGENER Noé, " Quelles histoires nous raconte le patrimoine ? ", in *Mélanges Jérôme Fromageau, Un patrimoine vivant entre nature et culture*, Paris, Mare et Martin, 2019, p.784.

(8) " Une attention particulière à l'exercice du droit de participer à la vie culturelle est une réponse prioritaire à apporter aux extrémismes, mais aussi à l'apathie politique et au désengagement qui menacent toutes les sphères de la société ". *Du droit à la culture aux droits culturels, un enjeu de démocratie*, Réseau culture 21 et l'Observatoire de la diversité

et des droits culturels, Université de de Fribourg, p.4.

Mots-Clés: Droit, démocratie patrimoniale, décisions administratives, démocratie administrative.

Stratégies de contournement pour penser autrement les relations de pouvoir émergeant de l'institutionnalisation des recherches participatives

Héloïg Barbel

Actuellement, les enjeux environnementaux et géopolitiques autour des changements climatiques dans l'Arctique alimentent un discours de l'urgence climatique qui, lorsqu'il les inclut dans les représentations, tend à considérer les peuples autochtones sous l'angle savioriste colonial de populations à secourir face à une situation d'une ampleur planétaire qui les dépasse. À l'heure des appels de plus en plus fréquents des grands organismes subventionnaires à mettre en place de nouvelles pratiques de recherches visant à rompre avec les pratiques coloniales passées, les sciences humaines et sociales se retrouvent trop souvent sollicitées à prendre part à des projets pensés par et pour des approches naturalistes ancrées sur des paradigmes positivistes, auxquels elles ont pour rôle implicite d'apporter une caution éthique et déontologique. Cette situation conduit à la mise en pratique de macro-projets réunissant de nombreux acteurs du milieu de la recherche avec des postures et des approches difficilement conciliables, telles que celles ancrées dans les paradigmes de la *helicopter research* et celles s'arrimant à des *community based approaches*.

À partir de réflexions qui ont émergé du projet collaboratif que j'ai mis en place avec la communauté de Nain (Nunatsiavut, territoire inuit au Labrador, Canada) et le Gouvernement du Nunatsiavut, cette présentation vise à discuter les enjeux de cette forme d'institutionnalisation de la *community based research*, qui s'articulent à plusieurs niveaux. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de mes activités doctorales, vise à créer un lieu ouvert à tous.tes de reconnexion avec le patrimoine matériel et la mémoire qu'il porte. Il a émergé au cours des dernières années, suite à des séjours répétés à Nain au cours desquels j'ai pu établir des liens de collaboration à la fois avec des partenaires institutionnels du gouvernement inuit de Nain, et avec des habitant.es de la communauté. Nous avons ainsi réalisé dans l'archipel de Nain durant ce mois d'août 2022 un projet communautaire de fouilles de deux sites archéologiques concernés par des enjeux de conservation (fonte du pergélisol, érosion littorale et croissance de la végétation arbustive et forestière). L'éthique de ce projet était de créer un espace réunissant les habitant.es de Nain intéressé.es d'y contribuer. Afin de se prémunir de tout *gate keeping*, aucune expérience antérieure en archéologie n'était attendue. L'émergence et la réalisation du projet ont été le fruit des implications et contributions d'une quinzaine d'adultes, professionnels et non-professionnels de l'archéologie, tous.tes habitant.es de Nain à l'exception de moi-même et d'une collègue québécoise. Ce projet communautaire s'insère dans un projet plus large de documentation du patrimoine archéologique de la fin du 18e siècle au début du 20e siècle dans la région de Nain. Les narrations historiques sur cette période demeurent fortement ancrées sur les archives produites par les missionnaires protestants qui cherchaient à transformer les sociétés et les cultures inuit conformément aux attentes de leur entreprise coloniale. Parallèlement, ces archives montrent la frustration des missionnaires de voir nombre de personnes réfractaires à adhérer à leurs systèmes économique et religieux. L'étude des vestiges matériels retrouvés sur le territoire, au-delà du contexte immédiat des anciennes missions, permet ainsi de contribuer à une pluralisation des narrations historiques, en documentant la diversité des modes de vie durant cette période. Dans un contexte où les politiques d'assimilation et de génocide culturel sont encore brûlantes dans la mémoire collective, la valorisation du patrimoine matériel et de la mémoire qu'il porte à travers

des projets ancrés dans la communauté revêt des enjeux mémoriels de reconnexion avec le territoire et de promotion de la fierté culturelle.

Cette présentation vise à partager les stratégies de contournement que j'ai déployées afin de concilier les attentes et les contraintes des structures institutionnelles avec les réalités des contextes de réalisation du projet. Un point névralgique des mises en tension est la déconnexion des temporalités entre la temporalité du projet et celle des financements institutionnels sur lesquels il repose. La tendance actuelle à la logique d'octrois de gros financement sur le temps court se confronte aux temps moyen et long des temporalités dans lesquelles s'inscrivent la mise en place et la pérennisation des liens de collaboration avec les partenaires locaux. En effet, ces logiques productivistes court-termistes sont peu propices à la création d'espaces d'où émergent des projets bienveillants pensés avec et pour les non-professionnels de la recherche. Ceci se retrouve jusque dans les critères des dépenses admissibles d'utilisation des fonds alloués par les grands organismes subventionnaires, qui bien souvent rendent difficile le financement des contributions des acteurs locaux indépendants, extérieurs aux structures universitaires et aux entreprises privées. De cela émergent également les enjeux déontologiques concernant les principales bénéficiaires de l'argent investi dans ces projets.

La multiplication des demandes de financement auprès de petits organismes, plus sensibles aux particularismes locaux, est une des stratégies que j'ai trouvées pour y faire face (neuf sources de financement différentes, plus de 80% du budget total du projet reversé dans la communauté de Nain). Prenant le contrepied des logiques productivistes qui émergent des conceptions capitalistes du monde de la recherche, notre projet visait à questionner les modes de production du savoir en endossant une politique de la douceur. Elle permet l'émergence d'un meilleur rapport au temps et la création d'espaces non-jugeant d'écoute, de respect, et d'ouverture à la diversité des perspectives et des intérêts, en mettant au cœur du projet le partage de savoirs et savoir-faire. Dans ce contexte, le succès du projet ne repose pas uniquement sur l'intérêt des vestiges archéologiques en eux-mêmes, mais de la dynamique sociale dans laquelle s'inscrivent ces travaux de fouilles. L'appropriation du projet par la diversité des contributeurs permet de lui donner des ancrages locaux solides, qui élargissent les perspectives et créent des capacités futures.

Partager des images, repenser le patrimoine rupestre: un projet de photographie participative avec des populations san d’Afrique du Sud

Leila Baracchini*¹

¹Muséum national d’histoire naturelle (MNHN) – UMR 7206, Eco-Anthropologie - ABBA – France

Résumé

Il est devenu ces dernières années de plus en plus fréquent d’engager des chercheurs en sciences sociales dans des programmes d’étude, de gestion et de protection de patrimoines archéologiques. Ce type de collaboration vise souvent à répondre aux demandes internes et/ou institutionnelles d’implication des communautés locales dans la gestion des sites archéologiques dans le but notamment de diminuer les frictions qui peuvent émerger de la cohabitation avec des biens patrimoniaux (benefice-sharing, empowerment). C’est dans une telle perspective qu’a été initiée l’ANR *Cosmo-art : The Cosmopolitan approach as a new paradigm for rock art heritage management in Southern Africa*, un projet de recherche interdisciplinaire avec pour objectif de favoriser la mise en œuvre d’une gestion intégrée et durable des sites rupestres à partir d’une étude croisée des valeurs associées au site par l’ensemble des stakeholders.

Pour répondre à ces objectifs, un projet de photographie participative (photovoice) et d’exposition en collaboration avec les communautés san, !Xun et Khwe, de Platfontein (Northern Cape, Afrique du Sud) a été mis en place. Originaires d’Angola et de Namibie, ces populations ont été relocalisées en Afrique du Sud à la fin de la guerre d’Indépendance en Namibie et sont devenues en 1997 propriétaires du site d’art rupestre de Wildebeest Kuil. Elles ont ensuite été associées au projet de développement du site et à son ouverture au public en 2000. Vingt ans plus tard, toutefois, l’idéal initial d’implication des communautés dans la gestion et les bénéfices de Wildebeest Kuil ne semble avoir que très partiellement abouti, le rapport des deux communautés au site étant aujourd’hui des plus distants.

Cette contribution reviendra sur les diverses étapes de collaboration et de négociation menées autour des projets de photographie et d’exposition avec les participants à l’étude, deux ONGs locales ainsi que plusieurs institutions culturelles et universitaires de la région. Il s’agira notamment de réfléchir aux intérêts croisés qui motivent ce type de projet et de discuter des apports, des effets et des limites d’une telle approche pour saisir, rendre visible et questionner le rapport au patrimoine et au territoire dans un contexte marqué par des enjeux de relocalisation, d’autochtonie et de très fortes inégalités sociales et économiques. Je montrerai en quoi cette démarche participative modifie le rapport entre chercheur et participants à l’étude, crée de nouvelles alliances et amène à mettre en débat une certaine conception du patrimoine. Enfin, si la photographie participative est souvent mis en avant comme une méthode favorisant l’engagement, l’échange, l’action politique et la restitution, cette contribution montrera comment les acteurs et les dynamiques institutionnelles en jeu dans le processus de recherche peuvent à la fois renforcer et mettre à l’épreuve ces idéaux méthodologiques.

*Intervenant

Mots-Clés: Photographie participative, Exposition, Patrimoine, Afrique du Sud, !Xun et Khwe

Histoires de nature - un programme en sciences humaines et sociales participatives

Aurélia Desplain*¹

¹Centre d'Écologie et des Sciences de la COnservation (CESCO) – Museum National d'Histoire Naturelle, Sorbonne Université, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR7204 – France

Résumé

Histoires de nature est un programme de sciences humaines et sociales qui s'ancre dans une méthodologie de sciences participatives. Il s'agit en effet d'inviter les citoyennes et les citoyens à témoigner de leurs façons de penser, de se représenter ou de s'interroger sur les changements environnementaux. Les enjeux de recherche étayant ce programme se structurent autour de trois questions-clés :

- Comment les mémoires collectives et individuelles façonnent-elles nos relations à la nature aujourd'hui ?
- Que nous racontent les traces du passé – comme les documents d'archives personnelles, les objets autrefois familiers... – sur les changements environnementaux en cours ?
- Comment intégrer les connaissances d'une diversité d'acteurs, d'actrices et de communautés dans les collections d'histoire naturelle ?

Cette communication sera l'occasion de présenter les outils spécifiquement développés pour ce projet par l'UMS Mosaic sur la plateforme du programme <https://www.changing-natures.org>. Plateforme de collecte participative et numérique trilingue (en langues anglaise, française et allemande), elle s'appuie sur la traduction automatique pour stimuler les échanges au travers de contextes culturels et linguistiques différents. Les participantes et participants construisent la collection en proposant documents et récits, en commentant d'autres documents et récits que les leurs, en créant leurs propres collections sur les thématiques de leur choix. En partant des premières contributions mises en ligne sur le site, il s'agira ensuite de commencer à dégager des pistes d'analyse, ainsi que de réfléchir aux potentialités et aux contraintes des outils créés.

Mots-Clés: Collection numérique participative, changements environnementaux, plateforme en ligne

*Intervenant

Outils distribués pour l'écosystème de la création musicale contemporaine

Aliénor Golvet*¹

¹Sciences et Technologies de la Musique et du Son (STMS) – Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique, Sorbonne Université, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR9912 – France

Résumé

Au cours des dernières années, de nombreuses recherches se sont orientées vers l'étude de systèmes créatifs interactifs dits "distribués" c'est-à-dire mettant en jeu des réseaux d'appareils physiques qui interagissent collectivement dans le cadre d'une situation créative (1,4). Le monde de la création musicale est évidemment un terrain fertile pour ce genre d'expérimentations, étant donné la nature fondamentalement collective et interactive d'un grand nombre de pratiques musicales (6,7). La mise en œuvre de ce genre de système implique bien souvent la participation d'un certain nombre d'acteurs extérieurs à la recherche et ce dans divers contextes. Pour rester dans le domaine musical on citera par exemple : concerts participatifs, installations sonores, expériences de création musicale collective, paysages sonores voire même collecte de données.

La participation de ces différents acteurs pose de nombreuses questions : Quelles modalités ou topologies d'interaction (2) ? Quels apports ? Quelle réception ? Ainsi que, de manière sous-jacente, quels outils et quelles plateformes construire et utiliser pour développer ce type de systèmes ? Et surtout, en quoi ces outils et technologies engendrent-elles de nouvelles questions de recherche relatives à l'implication active d'un public qui, jusqu'ici, était souvent cantonné à un rôle d'auditeur passif ?

Nombre de ces systèmes, bien qu'utilisant des réseaux locaux, non connectés à internet, utilisent des technologies Web. Cette solution, qui présente de nombreux avantages d'accessibilité, de portabilité et de scalabilité est fortement adaptée au développement de systèmes en réseaux. Dans le domaine du son, le développement récent de diverses API standardisées par le W3C (Web Audio, Web MIDI, WebRTC) ont permis à un riche corpus de travaux d'émerger.

C'est dans ce contexte que se place une partie des travaux de l'équipe ISMM de l'IRCAM depuis quelques années. L'ANR CoSiMa (Collaborated Situated Media) a permis l'exploration de nouvelles formes d'expériences participatives utilisant des smartphones ainsi que le développement d'un certain nombre d'outils facilitant la création de telles expériences. Ce travail est aujourd'hui poursuivi notamment à travers le développement du framework Soundworks - que nous présenterons - permettant le développement d'applications multimédia distribuées sur le web (5) .

Pour illustrer le propos, nous présenterons deux types de travaux développés dans notre

*Intervenant

équipe avec ces outils.

Dans un premier temps, nous aborderons quelques exemples de situations d'interactions issues du projet CoSiMa. Les plateformes web développées dans ce cadre permettent notamment la participation active du public dans un processus de création musicale. L'enjeu est la création de situations ludiques et d'interfaces où est neutralisée la barrière de l'apprentissage pour donner l'accès à l'acte de "musiquer" (8) à un public sans expérience musicale préalable. Au delà de ces problématiques d'inclusivité, cela nous permet aussi d'investiguer le comportement et la manière d'interagir d'un groupe de personne dans une situation de création musicale dans des cadres beaucoup moins restreints que ceux habituel (à savoir un petit groupe de moins de 20 personnes de musicien.nes expérimenté.es).

Le deuxième exemple, A3PM est un outil d'annotation de fichier son. Si l'outil était à l'origine destiné principalement à l'intention de chercheur.es musicologues et a été utilisé dans plusieurs projets de recherche de l'IRCAM, nous cherchons aujourd'hui à "l'autonomiser" afin d'être utilisé dans d'autres applications par des musicien.nes pour enrichir leur pratique musicale et pédagogique. On insistera sur le fait que certains choix de design - les aspects modulaires et sous déterminés de l'application, le développement d'outils de visualisation intégrés - permettent le co-engendrement des questions de recherche par les musicologues et les participant.es.

(1) F. Bevilacqua, B. Matuszewski, G. Paine, et N. Schnell, " On Designing, Composing and Performing Networked Collective Interactions ", *Org. Sound*, vol. 26, no 3, p. 333-339, déc. 2021, doi: 10.1017/S135577182100042X.

(2) B. Matuszewski, N. Schnell, et F. Bevilacqua, " Interaction Topologies in Mobile-Based Situated Networked Music Systems ", *Wireless Communications and Mobile Computing*, vol. 2019, p. 1-9, mars 2019, doi: 10.1155/2019/9142490.

(3) A. Golvet, L. L. Barbosa, E. Démoulin, et B. Matuszewski, " Koryphaïos A Patch-worked Compositional Environment for Distributed Music Systems ", *Proceedings of the Web Audio Conference (WAC'22)*, 2022, Cannes, France.

(4) O. Bown et S. Ferguson, " Understanding media multiplicities ", *Entertainment Computing*, vol. 25, p. 62-70, mars 2018, doi: 10.1016/j.entcom.2017.11.001.

(5) Norbert Schnell, Sébastien Robaszkiewicz. *Soundworks – A playground for artists and developers to create collaborative mobile web performances*. *Proceedings of the Web Audio Conference (WAC'15)*, 2015, Paris, France

(6) E. F. Clarke et M. Doffman, Éd., *Distributed creativity: collaboration and improvisation in contemporary music*. New York, NY: Oxford University Press, 2017.

(7) N. Cook, *Music as creative practice*. New York, NY: Oxford University Press, 2018.

(8) C. Small, *Musicking: the meanings of performing and listening*. Hanover: University Press of New England, 1998.

Mots-Clés: Technologies Web, Interactions musicales, Interaction humain machine

”Des boîtes à remplir ?” recherche participative et pratiques de revitalisation rurale en milieu alpin

Gabriele Orlandi*¹

¹Institut d’ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (Idemec) – Aix-Marseille Université
- AMU, CNRS : UMR7307, IDEMEC Université Aix Marseille – France

Résumé

De plus en plus, les politiques culturelles participatives allient, dans une ambition transformative, la co-construction de connaissances à la vitalisation sociale et culturelle des espaces de référence. Expression d’un discours valorisant les multiples qualités de la ”société civile”, en termes de capacité d’auto-organisation, de flexibilité, d’inventivité, ces formes d’ingénierie sociale visent, en particulier, à ”activer” les énergies présentes dans des configurations sociales données, pour que ces dernières puissent d’elles-mêmes aller chercher et attirer les ressources (compétences, financements, etc.) dont elles ont besoin. Une telle démarche, qui est parfois qualifiée comme ”nexogène” (Bock 2016) est notamment au cœur des modalités de gouvernance des espaces ruraux en Europe, la participation étant un des piliers des programmes de développement financés par l’Union Européenne pour les zones qui - du moins en ce qui concerne les tendances démographiques ou les dynamiques d’appauvrissement et d’exclusion - affichent un statut problématique (Müller, Sutter et Wohlgemuth 2019).

Ainsi, dans les Alpes du Piémont italien, intéressées depuis plusieurs décennies par un exode rural, l’institutionnalisation de la participation s’est d’abord faite grâce aux Groupes d’Action Locaux et au programme LEADER, dans une perspective d’aménagement territorial. Plus récemment d’autres acteurs institutionnels œuvrant en milieu rural, comme les écomusées, institutions patrimoniale ont été réformées et chargées de ”récupérer, conserver, valoriser et transmettre le patrimoine identitaire, culturel, social, environnemental, matériel et immatériel d’un territoire donné, par la participation des populations locales dans toutes leurs composantes”, par ”*une approche interdisciplinaire dans les domaines de la culture, de l’environnement, de l’éducation, de la formation, de l’inclusion sociale, de l’agriculture, du tourisme, de l’aménagement territorial et de l’entretien du paysage, visant à orienter le développement futur du territoire vers une durabilité environnementale, sociale et économique*” et ”en reliant la compréhension de la valeur d’un territoire à l’élaboration d’une vision pour son avenir” (art. 1-2 de la loi régionale n°13 du 3 août 2018, traduction de l’auteur).

Si, pour une grande partie, la dimension participative de ces institutions culturelles reste encore en grand part à inventer, on peut s’interroger sur le rôle que des expériences précurseurs et analogues auront dans sa ”cristallisation”, ainsi que sur les configurations d’acteurs, des savoirs et des pratiques auxquelles elle donnera lieu. À la lumière de ces interrogations, la communication se concentrera sur les conditions de mise en œuvre et les premières étapes d’un dispositif de recherche participative, d’animation et d’élaboration concertée dans le Haut-Maira, vallée alpine à la frontière italo-française. En particulier, le dispositif qui, depuis

*Intervenant

juillet 2022, implique de jeunes chercheurs et chercheuses en sciences sociales des deux pays, vise, dans une démarche participative, à co-concevoir des nouvelles formes de gestion du patrimoine bâti de la vallée, constitué d'ateliers, moulins, et maisons historiques. Du point de vue méthodologique, le recours conjoint aux méthodes de l'enquête de terrain (observation participante, entretiens) et à d'autres outils de recherche sociale, comme la photo-élicitation et à la cartographie participative est apparu essentiel pour susciter la parole des acteurs concernés, tout en favorisant la co-construction d'interprétations et vision territoriales. Attentive à la pluralité des valeurs et des rapports au territoire des habitants, et à leur position dans l'espace social local (Bruneau et al. (eds.) 2018), la recherche participative devient alors l'outil pour imaginer des nouvelles pratiques sociales pour ces espaces vides (Viazzo et Zanini 2014) sous-investis, pour qu'ils puissent devenir les "déclencheurs" (Ostanel 2017) d'une revitalisation de cette région rurale, contribuant à contrer le déclin démographique qui la caractérise.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bruneau Ivan, Laferté Gilles, Mischi Julian et Renahy Nicolas (eds.), 2018, Mondes ruraux et classes sociales, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales (coll. "En temps & lieux").

Bock Bettina B., 2016, "Rural Marginalisation and the Role of Social Innovation; A Turn Towards Nexogenous Development and Rural Reconnection", *Sociologia Ruralis*, 2016, vol. 56, no 4, p. 552-573.

Consiglio regionale del Piemonte, 2002, Gli ecomusei del Piemonte, Turin, (coll. "I tascabili di Palazzo Lascaris").

Grasseni Cristina, 2010, Ecomuseologie. Pratiche e interpretazioni del patrimonio locale, Rimini, Guaraldi

Müller Oliver, Sutter Ove et Wohlgemuth Sina, 2019, "Translating the Bottom-Up Frame: Everyday Negotiations of the European Union's Rural Development Programme LEADER in Germany", *Anthropological Journal of European Cultures*, 1 septembre 2019, vol. 28, n 2, p. 45-65.

Ostanel Elena, 2017, "Urban regeneration and social innovation: The role of community based organisations in the railway station area in Padua, Italy", *Journal of Urban Regeneration & Renewal*, 1 janvier 2017, vol. 11, no 1, p. 79-91.

Viazzo Pier Paolo et Zanini Roberta Clara, 2014, " "Taking advantage of emptiness"? : Anthropological perspectives on mountain repopulation and spaces of cultural creativity in the Alpine area ", *Journal of Alpine Research — Revue de géographie alpine*, 31 décembre 2014, no 102-3.

Mots-Clés: Alpes, patrimoine bâti, enquête de terrain, déclin démographique, développement participatif